

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES DU 25 OCTOBRE 2021

Présences :

Monsieur Louis EVRARD	Président démissionnaire
Madame Sonia VERMEIRE	Vice-Présidente, Présidente ff.
Monsieur Baudouin COLLIN	Membre effectif
Madame Marie DENGIS	Membre effective
Monsieur Michael DEPRez	Membre suppléant
Monsieur FrancY LOIX	Membre effectif
Madame Maria RETRO	Membre effective
Monsieur Alex HOSTE	Echevin
Madame Christine MATAGNE	Employée communale, secrétaire

Excusés :

Monsieur Jean-Pierre DUPRIEZ Membre effectif

Absents :

Monsieur Franz HUPPE
Monsieur Benny PIERARD

La séance débute à 14h

Madame Sonia VERMEIRE, Vice-Présidente, ouvre la réunion. Elle explique qu'en raison des mesures sanitaires, seuls les membres effectifs ont été invités.

1. Démission du président Louis Evrard

Monsieur Louis EVRARD a remis sa démission en tant que Président mais reste membre effectif.

Il expose certains éléments qui l'ont mené à prendre cette décision.

Le CCCA acte sa démission. La Vice-Présidente assure la Présidence jusqu'à l'élection du nouveau président (H/F).

2. Procédure d'élection d'une nouvelle présidence

Les candidatures sont ouvertes uniquement aux membres effectifs. S'il n'y a pas de candidats au sein des membres effectifs après le délai de 15 jours prévu par le ROI, les candidatures seront ouvertes aux membres suppléants, mais dans ce cas, un membre effectif devra devenir suppléant.

Les candidatures sont à rentrer pour le 8 novembre 2021, l'élection à bulletins secrets aura lieu le 22 novembre 2021

Discussion se fait autour du rôle des membres effectifs et suppléants. Michaël DEPRez, membre suppléant estime que les membres effectifs n'ont pas été élus démocratiquement par les membres du CCCA.

C'est le Collège qui a déterminé quels seraient les effectifs et quels seraient les suppléants (cette décision a été entérinée par la Conseil communal) ce qui est mal vécu par certains membres. Les suppléants n'ont pas droit de vote, or, jusqu'à présent tous les membres effectifs et suppléants ont toujours participé à toutes les réunions. L'investissement de tous est bien entendu souligné mais il est rappelé le ROI et le Cadre de référence établi par le Ministre Paul FURLAN comprend certaines règles établies qu'il faut respecter.

Il ressort néanmoins des discussions que le ROI du CCCA de Berloz doit être amendé et précisé en différents points, notamment en ce qui concerne le fonctionnement du CCCA.

3. Approbation du PV du 12/01/2021 en visioconférence

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

4. Guide des aînés : information et suivi

Le guide des aînés a été réalisé en collaboration avec le GAL Jesuishesbignon.be.

Il s'agit d'un recueil des services et ressources disponibles à destination des aînés. Il a été élaboré POUR, PAR et AVEC les aînés.

Il contient toute une série de ressources et d'infos supra communales et communales autour de 8 thématiques telles que les lieux de vie, le respect, l'inclusion sociale, les loisirs, etc.,

Pour répondre adéquatement aux questionnements des aînés et permettre de poser un diagnostic de terrain participatif, le GAL a constitué un groupe de travail composé de représentants des seniors des 10 communes partenaires, d'agents communaux ou de CPAS et de la chargée de mission GAL Ami Des Aînés.

Jean-Pierre DUPRIEZ et Marie-Christine DALEMANS au départ et ensuite Christine MATAGNE, formaient le tandem référent de la commune de Berloz, chargé de la rédaction des pages communales.

Dans ce guide, on y trouve des numéros de téléphone utiles (numéros d'urgence, pharmacies de garde, Croix-Rouge, Card-stop, contacts de la Commune...), les services de proximité, les commerces, les institutions mais aussi des informations pratiques sur la mobilité, les services d'aide à la personne, les aménagements de son domicile...

Certains membres du CCCA ont proposé leur aide pour insérer toutes les pages du guide dans les fardes qui ont été livrées séparément. Une fois le guide terminé, un flyer a été distribué en toutes-boîtes pour informer la population de l'existence de ce guide qui se présente sous format numérique consultable sur le site Internet de la commune, ainsi qu'en format papier (sous forme de farde).

Pour obtenir une farde, les aînés peuvent s'adresser à l'Administration communale.

Il sera demandé au service population qui distribuera les fardes à la demande, de prendre note des coordonnées des personnes qui reçoivent une farde. Ce qui permettra aussi de communiquer les éventuelles modifications ultérieures.

Louis EVRARD évoque la similitude avec la farde d'accueil qui était précédemment distribuée aux nouveaux habitants et qui est actuellement obsolète. Il craint donc que cette farde à destination des aînés suive le même chemin et soit vite dépassé (une info s'y trouvant est déjà à supprimer).

Une nouvelle brochure d'accueil est en réalisation. La commune attend de pouvoir communiquer de manière correcte sur les différents services de l'Administration car il y a eu énormément de mouvements au sein du personnel ces derniers mois. Elle sera présentée sous une autre forme permettant d'effectuer facilement des mises à jour et sera imprimée en interne en peu d'exemplaires afin que la farde distribuée comprenne des informations à jour.

Il faudra penser à la possibilité de mettre à jour le guide de manière efficace, tout comme la brochure d'accueil des nouveaux habitants.

5. Les boîtes jaunes

Il s'agit d'une « boîte à tartines » de couleur jaune à placer dans la porte du frigo (endroit le plus facilement repérable dans les maisons par les services de secours qui connaissent son utilisation).

Elle contient des informations sur la santé et l'identité des personnes présentes dans le ménage.

Par exemple : le groupe sanguin, nom du médecin traitant, personnes de contact, antécédents médicaux, allergies, médicaments habituels, fiche d'identité, vignette de mutuelle...

En cas d'urgence ou de disparition, les services de secours peuvent accéder à ces informations directement dans cette boîte... et gagner un temps précieux.

Ce projet était une initiative de la Zone de Police boraine en collaboration avec la Ligue Alzheimer et a fait l'objet d'un partage d'expérience au niveau supra communal.

Un achat groupé de boîtes a été effectué sur le territoire du GAL afin d'obtenir un prix très compétitif.

Très prochainement, les citoyen(ne)s âgé(e)s de 70 ans recevront un courrier les invitant à venir retirer 1 boîte (1 par ménage) au CPAS (ou demander qu'on la leur apporte).

Il s'agit d'une collaboration avec le CPAS qui se chargera de sa distribution car le CCCA ne peut obtenir un listing de personnes, pour des raisons de protection des données (RGPD).

Les boîtes jaunes sont arrivées vides, les documents devant être imprimés et insérés par chaque commune. Il est demandé aux membres du CCCA de participer à cette tâche, un Doodle sera envoyé à tous les membres pour proposer quelques dates.

Il faut veiller à ce que les autocollants soient fournis avec les boîtes.

Il n'y a pas de date limite de retrait des boîtes.

Les membres du CCCA souhaitent faire une recommandation à l'attention du CPAS afin que celui-ci privilégie un contact individuel avec les personnes les plus âgées car ils pensent qu'un courrier ne sera pas efficace. Autant prendre du temps pour la distribution mais qu'elle soit bien faite et que les personnes aient bien toutes les informations pour compléter les formulaires.

6. Les troisième jeudis

Le souhait de l'ensemble des membres est que les activités du 3^{ème} jeudi reprennent et pense que les personnes sont en demande.

Beaudouin COLLIN est d'accord de relancer les activités mais souhaite prendre contact avec toutes les anciennes personnes qui participaient aux activités du 3^{ème} jeudi si elles souhaitent d'y revenir.

Il est nécessaire de fixer des dates pour pouvoir faire de la promotion.

Il faut aussi pouvoir toucher les autres personnes, celles qui ne venaient pas forcément avant.

7. Divers

- Alex HOSTE informe les membres du CCCA que les bancs sont installés au verger communautaire.
- Beaudouin COLLIN demande si les PV des réunions du CCCA sont présentés au Collège et si le Collège est informé de ce qui se discute au CCCA. Lorsqu'il y a recommandation ou suggestion de la part du CCCA, le Collège sera informé.
En ce qui concerne par exemple cette réunion, une recommandation a été faite, le Collège en sera informé et prendra contact avec le CPAS.
- Christine MATAGNE, animatrice du Conseil Communal des Enfants souhaite faire part d'une proposition. En effet, le CCE vient d'être mis en place et les réunions ont démarré.
Les enfants ont déjà beaucoup de projets dans les domaines de l'environnement et de la sécurité routière. Ils sont également fort sensibles aux contacts avec les personnes plus âgées, à l'intergénérationnel.

L'idée serait d'organiser une réunion conjointe CCCA/CCE afin de créer une synergie, redynamiser aussi le CCCA en mettant en place une collaboration.

Les enfants du CCE ont pour projet d'organiser une initiation au roller et au skate pour tous les enfants de la commune. Cette activité qui serait assurée par une asbl est payante. Les enfants ont réfléchi à plusieurs manières de récolter de l'argent pour subventionner l'activité.
Outre les habituelles ventes de collations, bics ou autres objets, ils ont montré beaucoup d'enthousiasme à l'idée de mettre en scène un spectacle au cours duquel, chaque petit conseiller présenterait un talent (certains savent jongler, d'autres faire de la magie, jouer de la harpe, dribbler avec un ballon de foot, etc.).

Peut-être y aurait-il moyen que le CCCA aide les enfants à mettre en place le spectacle, chacun avec ses compétences.

- -Beaudouin COLLIN demande des informations en ce qui concerne les demandes de bénévoles pour encadrer les enfants à la sortie d'école.
- -Prochaine réunion le 22 novembre à 13h45.

La secrétaire,

Christine MATAGNE

La Présidente ff.,

Sonia VERMEIRE